

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE

TENUE LE 15 JUIN 2018

9 h

SALLE BERNARD LAMARRE
Siège de l'Ordre

Présences :

M ^{mes}	Kathy Baig, ing., présidente Anne Baril, ing.	M ^{me}	Sandra Gwozdz, ing.
MM.	Maxime Belletête Charles Bombardier, ing. Eric Bordeleau, ing. Louis Champagne, ing. Richard Gagnon Zaki Ghavitian, ing.	M.	Claude Laferrière, ing.
		M ^{me}	Carole Lamothe, ing.
		M	Alexandre Marcoux, ing.
		M ^{mes}	Catherine Nadeau Christelle Proulx, ing.
		MM.	Christian Proulx Nicolas Turgeon

Administrateurs désignés :

M.	François Renaud, FCPA, FCMA	Administrateur désigné
M.	Michel Pigeon, ing.	Administrateur désigné

Employés de l'Ordre :

M ^e	Pamela McGovern, avocate	Secrétaire de l'Ordre et dir. des Affaires juridiques
M.	Louis Beauchemin, ing.	Directeur général
M ^e	Élie Sawaya, avocat	Chef des Affaires juridiques et Sec. adjoint <i>par intérim</i>
M ^{me}	Karine Giard	Technicienne juridique Attachée d'assemblée

Absences :

M^{me} Diane Morin

ÉLECTIONS PAR LES ADMINISTRATEURS DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE

Résolution

ATTENDU QUE pour 2018 l'élection du président se tient au suffrage des administrateurs (CDA-2017-196) ;

ATTENDU QUE les règles de conduite des affaires du Conseil d'administration encadrent l'élection du président (articles 4.7.1 à 4.7.5) ;

ATTENDU QU'au terme d'une mise en candidature ne comportant qu'un seul candidat :

Mme l'ingénieure Kathy Baig est PROCLAMÉE ÉLUE présidente de l'Ordre pour un mandat de 2 ans (2018-2020).

ÉLECTIONS PAR LES ADMINISTRATEURS DU PRÉSIDENT SUPPLÉANT

Résolution

ATTENDU QUE les règles de conduite des affaires du Conseil d'administration encadrent l'élection du président et président suppléant (articles 4.7.1 à 4.7.6) ;

ATTENDU QU'au terme de l'élection tenu au scrutin secret des membres du Conseil d'administration ;

M^{me} l'ingénieure Anne Baril est ÉLUE présidente suppléante de l'Ordre pour un mandat d'un an (2018-2019).